**Modalités de la tournée et étapes à suivre**

La tournée artistique 2016 est coordonnée par la Fédération France-Québec/francophonie (FFQ-F) et mise en place par les associations régionales, les diffuseurs et autres organisateurs.

L’activité doit être déclarée, au moins 1 mois avant la première représentation, à la direction régionale des affaires culturelles de la région (Drac) du lieu de la représentation ou, s’il y en a plusieurs, du lieu de la première représentation. Pour participer, les associations régionales de la FFQ-F doivent :

* Si possible et en priorité, créer un partenariat avec une structure existante (diffuseur, salle de spectacle, collectivité territoriale, etc.). Ces structures disposent de personnels et des moyens techniques permettant d’accueillir les spectacles des artistes proposés dans de bonnes conditions. Les lieux de diffusion possèdent un public habitué, voire des abonnés, ce qui garantit l’élargissement de la diffusion et la visibilité souhaités, pour la FFQ-F.
* Si un partenariat n’est pas possible avec une salle, un diffuseur ou une collectivité territoriale, les régionales peuvent produire elles-mêmes l’évènement, en prenant en charge l’organisation complète du spectacle, en relation directe avec la FFQ-F, par le biais du responsable de la tournée artistique.

**Quel intérêt pour une régionale d’organiser la tournée artistique ?**

* Participer à l’un des objectifs du réseau, qui consiste à mieux faire découvrir la culture québécoise en France ;
* Augmenter sa visibilité et impliquer plus de jeunes ;
* Diversifier l’offre d’activités aux adhérents et offrir des tarifs réduits (à négocier avec le diffuseur ou l’artiste).

**Quel intérêt pour un diffuseur ou toute autre structure de répondre positivement à votre proposition ?**

* Les artistes étant proposés en partenariat avec des producteurs québécois soutenus au Québec (notamment financièrement), le prix de vente du spectacle défie toute concurrence avec un autre spectacle de qualité comparable ;
* La régionale apporte au diffuseur ses moyens de communication et son propre public ;
* La qualité est garantie, car les artistes ont déjà fait leurs preuves au Québec.

**Quelles sont les conditions d’accueil et d’organisation de la tournée ?**

Le spectacle « Pays d’abondance » d’Isabelle CYR et Yves MARCHAND s’adresse à tout public.

**Deux options sont proposées : Option1  «Clé en main»**

Au prix de 1 290€ TTC, les artistes fournissent les instruments, la sono, l’éclairage et le technicien.

**Option 2 «Artistes»**

Au prix de 990€ TTC, les artistes ne fournissent que les instruments. La sono, l’éclairage et le technicien sont fournis par la salle, le diffuseur ou la régionale.

**Tarifs préférentiels** ;

Si la tournée artistique 2016 comprend 12 spectacles et plus (réseau de la FFQ-F et autres), le prix de chaque spectacle sera diminué de 50€.

Si la tournée artistique 2016 comprend 20 spectacles et plus (réseau de la FFQ-F et autres), le prix de chaque spectacle sera diminué de 80€.

**Le siège national de la FFQ-F s’engage à** **:**

* Sélectionner un artiste québécois émergent et reconnu ;
* Entrer en contact avec l’agent de l’artiste sélectionné ;
* Lancer et coordonner l’inscription des associations régionales à la tournée ;
* Faire le lien entre l’agent et les associations régionales ;
* Poster aux associations régionales le matériel promotionnel nécessaire.

**La régionale de France-Québec s’engage à :**

* Obtenir rapidement l’accord de principe d’un collaborateur (salle de spectacle, collectivité territoriale ou autre) et déterminer les rôles de chacun (organisateur principal ou partenaire), ou confirmer son engagement comme organisateur principal ;
* Se préinscrire en renvoyant le formulaire complété au siège national ;
* Signer avec ledit collaborateur la Convention de partenariat remise par le siège de la FFQ-F.

**Note**

L’organisateur principal s’engage à respecter le devis élaboré par la FFQ-F, fixer le prix des places et communiquer le plus largement l’événement. Il s’engage aussi à prendre toutes les dispositions en matière d’assurances, de Sacem, d’autorisations et de règlements. Le partenaires’engage à apporter une aide à l’organisateur dans la réalisation du spectacle envisagé, principalement dans la communication de l’événement.

Nous recommandons fortement à l’association régionale d’occuper le rôle de partenaire et de donner le rôle d’organisateur principal à une structure qui a l’habitude d’organiser des spectacles (salle, collectivité territoriale, etc.)

**L’agent d’artiste, en tant que chef de projet, s’engage à :**

* Fournir un devis au siège national de la FFQ-F ;
* Respecter les conditions détaillées dans le devis ;
* Organiser les ressources du projet ;
* Organiser et gérer la venue des artistes en France ;
* Entrer en contact avec le responsable de la tournée artistique de la FFQ-F afin de planifier l’événement (déterminer les dates de spectacle, l’hébergement, etc.) Attention : le producteur fera au mieux pour respecter les préférences de dates des régionales, mais il sera contraint de respecter en priorité le kilométrage entre chacun des lieux de spectacle et d’optimiser la présence en France des artistes (il ne faut pas oublier qu’il n’y a qu’un vendredi et un samedi par semaine !) ;
* Communiquer à l’interne et à l’externe ;
* Fournir au siège de la FFQ-F les affiches et autres outils de communication et promotion.

**Comment procéder pour créer un partenariat ?**

1. Contacter la personne en charge de la programmation ou la personne responsable de la salle convoitée et demander un rendez-vous. Il est important de faire cela très tôt, car souvent les programmations sont faites plusieurs mois, voire un an, à l’avance.

2) Lors de la rencontre, exposer au responsable :

* L’intérêt qu’il a de répondre positivement à la proposition ;
* L’intérêt des artistes québécois proposés (présenter le dossier de presse, la vidéo promotionnelle afin de montrer la grande qualité des artistes et de leur spectacle).
* Des vidéos sont accessibles sur Internet et des outils de communication et de promotion vous seront envoyés (affiche et dossier de presse) ;
* Les modalités telles qu’énoncées dans le présent document et dans le devis.
1. Convenir d’un accord de principe en désignant l’organisateur principal. Remplir le formulaire de préinscription de la FFQ-F (dernière page de ce document) et le retourner au siège le plus tôt possible, **avant le 10 mars 2016**.
2. Signer avec le collaborateur la Convention de partenariat remise par le siège de la FFQ-F et contacter le responsable de la tournée artistique de la FFQ-F pour présenter le partenariat et convenir des dates ;

Note : Dès leur préinscription, les régionales recevront du siège national la convention de partenariat à signer.

** Hébergement**

Option « Clé en main »

(2 nuits – la veille et le soir du spectacle)

1 chambre avec lit double pour les artistes et

1 chambre avec lit simple pour le technicien

 Y

Option « Artistes »

(2 nuits – la veille et le soir du spectacle)

1 chambre avec lit double pour les artistes

** Repas**

Option « Clé en main »

Dîner la veille du spectacle pour 3 personnes

Petit déjeuner + déjeuner + dîner pour 3 personnes le jour du spectacle

Option « Artistes »

Dîner la veille du spectacle pour 2 personnes

Petit déjeuner + déjeuner + dîner pour 2 personnes le jour du spectacle

** Fiche technique Option 1 « Clé en main »**

Pour l’option 1 « Clé en main », les artistes arriveront avec tous les instruments de musique, la sonorisation adaptée à votre salle et l’éclairage nécessaire au spectacle.

***Vous devez vous assurer d’avoir dans la salle retenue*** :

* La scène aux dimensions demandées
* Les prises électriques nécessaires pour la sonorisation et l’éclairage
* Une loge pour les deux artistes, avec miroir, chaises ou canapé 3 places
* La salle disponible aux heures demandées pour le montage et démontage

** Fiche technique Option 2 « Artistes »**

Pour l’option 2 « Artistes », Isabelle et Yves arriveront avec les instruments de musique.

***Vous devez vous assurer d’avoir dans la salle retenue*** :

* Le matériel de sonorisation adéquat, en respectant les demandes décrites sur le plan de scène et la fiche technique
* La console de sonorisation adéquate
* Une scène aux dimensions demandées
* L’éclairage nécessaire au spectacle
* Un technicien pour la sonorisation et l’éclairage
* Une loge pour les deux artistes, avec miroir, chaises ou canapé 3 places
* La salle disponible aux heures demandées pour le montage et démontage

** Voir en fichier joint pdf « PlanScène&Détailstechniques »**

** Contact et personne ressource**

Fédération France-Québec / francophonie (FFQ-F)

**Richard BOURGOING -** responsable de la tournée artistique 2016

06.44.09.95.27 – culture@francequebec.fr et president@perigord-quebec.com